

Le Régional

Les rives du lac accessibles à tous.

Un article de Mme Sandra Giampetruzzi, paru le 30 novembre 2011

La Tour-de-Peilz • La Municipalité, qui militait contre l'initiative pour un chemin piétonnier au bord du lac entre la Becque et la Maladaire, devra désormais présenter un projet qui respecte la volonté populaire.

Les propriétaires concernés par ce vote attendent la suite du processus, «car les gens ont voté sur une idée, et non pas sur un projet concret», souligne leur porte parole Isabelle Rinsoz. DR

L'initiative pour rendre public l'accès aux rives du lac entre la Becque et la Maladaire a été acceptée par 54,8% des voix (2450 contre 2020) le 28 novembre, pour une participation de 59,3%. Dans son communiqué, la Municipalité qui, avec le Conseil communal, avait recommandé le rejet de l'initiative annonce qu'elle «présentera un projet au Conseil communal, conformément aux dispositions légales».

Ouf de soulagement - Du côté des instigateurs de l'initiative, le résultat du vote est un véritable soulagement. «Ouf! La pertinence de nos arguments a finalement fait mouche, se réjouit Gilbert Vernez, président du comité d'initiative Rives du lac.

La majorité de la population boélande qui a voté n'a pas l'esprit grégaire. La population n'a pas écouté les recommandations des autorités communales, qui avaient refusé l'idée d'un cheminement riverain à quatre reprises ces dernières années. Je peux dire que la 5e manche, par ce vote populaire, est entrée dans une phase décisive irréversible».

En revenant sur cette campagne, Gilbert Vernez critique: «Dans ce dossier, la position de la Municipalité, son choix entre intérêts privés et publics, me reste encore en travers de la gorge. La Municipalité a quasiment fourni de la «munition» aux opposants.

Mais, je salue le fair-play des quatre propriétaires riverains que j'ai rencontrés sur la place publique». Et le militant d'analyser: «Avec des moyens financiers inférieurs, mais des arguments rigoureux, le comité Rives du lac a démontré que l'on peut gagner des batailles, sur des bases légales solides, sans opportunisme et sans tromperie».

Critique ouverte - «Le champ des objections s'agrandissait au fil des semaines, des pseudo arguments écologiques entre autres. J'ai lu les quatre brochures éditées par les opposants. Elles contiennent développements outranciers, arguments émotionnels et parfois très exagérés pour ne pas dire faux. Finalement, tout ce qui est excessif devient sans valeur. Encore une fois, la majorité des votants ne s'est pas laissée induire en erreur», se félicite le président du comité Rives du lac.

Côté propriétaires, la déception est perceptible. «C'est clair que nous sommes un peu déçus, mais les Boélands ont tranché. Nous avons eu quand même le soutien de plus de 2000 personnes, il faut le souligner. Nous attendons maintenant la suite du processus, car les gens ont voté sur une idée, et non pas sur un projet concret», analyse Isabelle Rinsoz, présidente de Sauvons nos rives.

* * *